

# Convocation

## **11<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire**

### **Swiss Re SA**

Mercredi 13 avril 2022, à 8 h 00

Swiss Re

Mythenquai 50/60, 8002 Zurich

En raison de la situation liée à la COVID-19,  
l'Assemblée générale ordinaire se tiendra  
sans la présence personnelle des actionnaires

# Ordre du jour

## Motions concernant l'exercice 2021

<b>1. Rapport annuel (y.c. rapport de gestion), comptes annuels et comptes du Groupe pour l'exercice 2021</b> .....	<b>5</b>
1.1 Vote consultatif sur le rapport de rémunération .....	5
1.2 Approbation du rapport annuel (y.c. rapport de gestion), des comptes annuels et des comptes du Groupe pour l'exercice 2021 .....	5
<b>2. Affectation du bénéfice distribuable</b> .....	<b>5</b>
<b>3. Approbation du montant global de la rémunération variable à court terme des membres de la Direction générale pour l'exercice 2021</b> .....	<b>6</b>
<b>4. Décharge des membres du Conseil d'administration</b> .....	<b>7</b>

## Motions concernant les exercices 2022/2023

<b>5. Elections</b> .....	<b>8</b>
5.1 Conseil d'administration et Président du Conseil d'administration .....	8
5.1.1 Réélection de Sergio P. Ermotti comme membre du Conseil d'administration et réélection comme Président du Conseil d'administration en un vote unique .....	8
5.1.2 Réélection de Renato Fassbind .....	9
5.1.3 Réélection de Karen Gavan .....	9
5.1.4 Réélection de Joachim Oechsli .....	10
5.1.5 Réélection de Deanna Ong .....	11
5.1.6 Réélection de Jay Ralph .....	12
5.1.7 Réélection de Joerg Reinhardt .....	12
5.1.8 Réélection de Philip K. Ryan .....	13
5.1.9 Réélection de Sir Paul Tucker .....	14
5.1.10 Réélection de Jacques de Vacleroy .....	14
5.1.11 Réélection de Susan L. Wagner .....	15
5.1.12 Réélection de Larry Zimpleman .....	16

5.2	Comité de Rémunération .....	17
5.2.1	Réélection de Renato Fassbind .....	17
5.2.2	Réélection de Karen Gavan .....	17
5.2.3	Réélection de Joerg Reinhardt .....	17
5.2.4	Réélection de Jacques de Vaucleroy .....	18
5.2.5	Election de Deanna Ong .....	18
5.3	Réélection du Représentant indépendant .....	19
5.4	Réélection de l'Organe de révision .....	19
<b>6.</b>	<b>Approbation de la rémunération .....</b>	<b>20</b>
6.1	Approbation du montant global maximal de la rémunération des membres du Conseil d'administration pour la durée de fonction entre l'Assemblée générale ordinaire 2022 et l'Assemblée générale ordinaire 2023 .....	20
6.2	Approbation du montant global maximal de la rémunération fixe et de la rémunération variable à long terme des membres de la Direction générale pour l'exercice 2023 .....	21
<b>7.</b>	<b>Modifications des Statuts .....</b>	<b>24</b>
7.1	Limitation du mandat de membre du Conseil d'administration à 12 ans .....	24
7.2	Délégation de l'octroi du droit de signature .....	25

Veuillez agréer l'assurance de nos sentiments distingués.  
Swiss Re SA

Pour le Conseil d'administration

**Sergio P. Ermotti**  
Président du Conseil d'administration

**Felix Horber**  
Secrétaire général

Zurich, le 17 mars 2022



# Motions concernant l'exercice 2021

---

## 1. Rapport annuel (y.c. rapport de gestion), comptes annuels et comptes du Groupe pour l'exercice 2021

### 1.1 Vote consultatif sur le rapport de rémunération

Le Conseil d'administration recommande d'approuver le rapport de rémunération 2021 contenu dans le rapport financier.

### 1.2 Approbation du rapport annuel (y.c. rapport de gestion), des comptes annuels et des comptes du Groupe pour l'exercice 2021

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport annuel (y.c. rapport de gestion), les comptes annuels et les comptes du Groupe pour l'exercice 2021.

---

## 2. Affectation du bénéfice distribuable

### A. Proposition

Le Conseil d'administration propose que le bénéfice distribuable pour 2021 de Swiss Re SA (la Société) soit employé comme suit :

En millions de CHF

Report à nouveau de l'exercice précédent	610	CHF
<b>Bénéfice distribuable pour l'année</b>	<b>610</b>	<b>CHF</b>
Report de réserves facultatives	17 491	CHF
Affectation du bénéfice distribuable	610	CHF
Dividendes issus des réserves facultatives	-1 705	CHF
Réserves facultatives après affectation et versement des dividendes	16 396	CHF

### B. Explication

Pour l'exercice 2021, le Conseil d'administration propose un dividende ordinaire de 5,90 CHF, inchangé par rapport au dividende de 5,90 CHF versé l'année précédente. Les dividendes seront payés des réserves facultatives. En conséquence, le Conseil d'administration propose d'affecter le bénéfice distribuable de la Société d'un montant de 610 millions CHF aux réserves facultatives.

La proposition du Conseil d'administration de verser un dividende ordinaire de 5,90 CHF, d'un montant identique à celui de l'année précédente, reflète la solide dotation en capital de la Société et tient compte de la génération soutenue de capital du Groupe. Le montant dévolu à la distribution de 1 705 millions CHF équivaut à une distribution brute de 5,90 CHF par action (année précédente: 5,90 CHF par action) sur la base des actions qui donnent droit à distribution au 31 décembre 2021. Le montant total effectif de la distribution dépendra du nombre d'actions en circulation au 14 avril 2022 et donnant droit à distribution. Aucune distribution n'est effectuée sur les actions détenues par la Société ou ses filiales.

## Motions concernant l'exercice 2021

Le versement du dividende ordinaire, après déduction de 35 % au titre de l'impôt anticipé et net de tous frais, est prévu à partir du 21 avril 2022 à tous les actionnaires qui détiennent des actions au 14 avril 2022. A partir du 19 avril 2022, les actions seront négociées ex-dividende.

### 3. Approbation du montant global de la rémunération variable à court terme des membres de la Direction générale pour l'exercice 2021

#### A. Proposition

Le Conseil d'administration propose que les actionnaires approuvent un montant global de rémunération variable à court terme pour les membres de la Direction générale au titre du précédent exercice écoulé 2021 de 16 027 776 CHF.

#### B. Explication

Conformément à l'article 24, alinéa 5 des Statuts, le montant global proposé comprend la totalité de l'«Annual Performance Incentive» (API) pour les 14 personnes ayant été membres de la Direction générale à un moment quelconque de l'exercice 2021, en prorata de la période durant laquelle elles ont occupé une fonction au sein de la Direction générale (le cas échéant).

Le tableau ci-dessous montre le montant global soumis à l'Assemblée générale ordinaire (AGO) 2022 pour approbation, ainsi que le nombre de membres de la Direction générale concernés, par rapport à ce qui a été approuvé lors de l'AGO 2021.

Montants en CHF	Soumis à l'AGO 2022 pour approbation	Approuvé lors de l'AGO 2021
Exercice	2021	2020
Membres de la Direction générale	14 <sup>1</sup>	15 <sup>2</sup>
<b>Rémunération variable à court terme</b>	<b>16 027 776</b>	<b>15 094 666</b>

<sup>1</sup> Parmi les 14 personnes, 11 ont exercé leurs fonctions au sein de la Direction générale sur l'exercice complet et trois durant une partie de l'exercice 2021.

<sup>2</sup> Parmi les 15 personnes, 12 ont exercé leurs fonctions au sein de la Direction générale sur l'exercice complet et trois durant une partie de l'exercice 2020.

Le montant global proposé pour la rémunération variable à court terme reflète la performance du Groupe (composé de Swiss Re SA et de ses filiales détenues directement et indirectement), à la fois en US GAAP et économique. Pour l'année 2021, Swiss Re a dégagé un bénéfice net de 1,4 milliard USD, un net rebond par rapport à la perte nette de 878 millions USD enregistrée en 2020. Ce résultat a été réalisé alors que le Groupe a absorbé d'importantes pertes liées aux catastrophes naturelles, à hauteur de 2,4 milliards USD pour l'ensemble de ses activités, ainsi que des sinistres liés à la COVID-19 pour un total de 2,0 milliards USD. En excluant l'impact de la COVID-19, le bénéfice net de Swiss Re s'est inscrit à 3,0 milliards USD, soit une augmentation de 39 %. Property & Casualty Reinsurance a enregistré un solide bénéfice grâce à l'amélioration de la qualité du portefeuille et aux bons résultats des investissements. En excluant les pertes liées à la COVID-19, Life & Health Reinsurance a amélioré son bénéfice net de 26 % à 1,1 milliard USD en

2021. Ce résultat est dû à une bonne performance de souscription dans toutes les régions, aux résultats favorables des placements et aux gains ponctuels suite à des interventions ciblées sur les affaires en portefeuille. Corporate Solutions a enregistré un solide bénéfice, car l'unité opérationnelle a continué à récolter les fruits de mesures stratégiques décisives et a profité de la hausse continue des prix.

Le montant global proposé couvre à la fois la part de l'API versée immédiatement en espèces ainsi que la part différée en espèces de l'API. La part de l'API versée immédiatement en espèces est payée au deuxième trimestre 2022, supposant l'approbation par les actionnaires lors de l'AGO 2022. La part différée en espèces de l'API est soumise à un délai de mesure de la performance de trois ans selon le plan « Value Alignment Incentive » (VAI) de Swiss Re. Le paiement final du VAI tient compte de la moyenne sur trois ans de la marge bénéficiaire des affaires des années précédentes publiée dans le cadre du « Economic Value Management » (EVM). Le paiement final du VAI s'échelonne entre 50 pour cent et 150 pour cent de l'API différé. Pour le CEO du Groupe, 50 pour cent de l'API total sont reportés dans le VAI. Pour les autres membres de la Direction générale, 45 pour cent de l'API total sont reportés dans le VAI. L'API et le VAI sont expliqués en détail dans le rapport de rémunération 2021 aux pages 138–141 du rapport financier.

Le montant global proposé est brut avant déduction des cotisations des employés aux assurances sociales. Le montant exclut une valeur estimée de 1 153 000 CHF (par rapport à l'API total) pour les cotisations patronales totales obligatoires aux taux en vigueur payables par la Société aux assurances sociales légales. Les cotisations sociales patronales réelles continueront d'être publiées durant les exercices pendant lesquels elles seront dues et payées.

Un membre actuel et un ancien membre de la Direction générale (relatif à la période où ce dernier faisait partie de la Direction générale) perçoivent actuellement leur API en GBP. Le montant global proposé inclut la conversion de l'API pour ces deux membres de la Direction générale au taux de change moyen 2021 de 1 CHF = 0,794416 GBP. Toute fluctuation du taux de change jusqu'au paiement final de l'API est exclue.

---

## 4. Décharge des membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose que les membres du Conseil d'administration soient déchargés pour l'exercice 2021.

# Motions concernant les exercices 2022/2023

## 5. Elections

La diversité dans la composition du Conseil d'administration revêt une importance capitale. La diversité de genre, notamment, est notre priorité absolue pour les nominations futures. Le Conseil d'administration s'engage à porter la représentation des femmes en son sein à 30 % ou plus d'ici à l'AGO de 2023.

### 5.1 Conseil d'administration et Président du Conseil d'administration

L'article 14, alinéa 2 en lien avec l'article 7, chiffre 2 des Statuts requiert une élection annuelle et individuelle des membres du Conseil d'administration et du Président du Conseil d'administration.



#### 5.1.1 Réélection de Sergio P. Ermotti comme membre du Conseil d'administration et réélection comme Président du Conseil d'administration en un vote unique

##### A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Sergio P. Ermotti comme membre du Conseil d'administration et comme Président du Conseil d'administration pour des mandats d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine AGO.

##### B. Explication

Sergio P. Ermotti a été élu au Conseil d'administration de la Société en 2020 et est Président du Conseil d'administration depuis avril 2021. Il préside le Comité de Gouvernance et de Nomination.

Sergio P. Ermotti a été Group Chief Executive Officer du groupe UBS de septembre 2011 à octobre 2020, après avoir intégré le Conseil de direction du Groupe en avril 2011. Avant cela, il a été en poste au groupe Unicredit, où il a dirigé la division Markets & Investment Banking à partir de décembre 2005, et a exercé de 2007 à 2010 la fonction de Group Deputy Chief Executive Officer, en charge des activités de banque de financement et d'investissement et de banque privée. Entre 1987 et 2004, il a occupé plusieurs postes chez Merrill Lynch & Co. dans les domaines des dérivés sur actions et des marchés des capitaux avant de devenir co-responsable de l'unité Global Equity Markets et membre du Comité exécutif de la division Global Markets & Investment Banking en 2001. Sergio P. Ermotti siège au Conseil d'administration d'Ermenegildo Zegna NV.

Sergio P. Ermotti, ressortissant suisse né en 1960, est titulaire d'un diplôme fédéral d'expert bancaire et a achevé l'Advanced Management Programme de l'Université d'Oxford, Royaume-Uni.



### 5.1.2 Réélection de Renato Fassbind

#### A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Renato Fassbind au Conseil d'administration pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine AGO.

#### B. Explication

Renato Fassbind a été élu au Conseil d'administration de la Société en 2011. Il a été désigné Vice-Président du Conseil d'administration en 2012 et Lead Independent Director en 2014. Il préside le Comité d'Audit et il est membre du Comité de Gouvernance et de Nomination ainsi que du Comité de Rémunération.

Après deux ans chez Kunz Consulting AG, Renato Fassbind a rejoint F. Hoffmann-La Roche SA en 1984 et est devenu responsable de l'audit interne en 1988. De 1986 à 1987, il a travaillé comme expert-comptable chez Peat Marwick à New Jersey, Etats-Unis. En 1990, il a intégré ABB SA en qualité de responsable Corporate Staff Audit et, de 1997 à 2002, il a été Chief Financial Officer et membre du Comité de direction du Groupe. En 2002, il a rejoint Diethelm Keller Holding SA en tant que Group Chief Executive Officer. De 2004 à 2010, il a assumé la fonction de Chief Financial Officer et siégé à la Direction générale de Credit Suisse Group SA. Renato Fassbind est membre des Conseils d'administration de Nestlé SA et de Kühne + Nagel International SA.

Renato Fassbind, ressortissant suisse né en 1955, est titulaire d'un doctorat en économie de l'Université de Zurich, Suisse, et a obtenu le diplôme de Certified Public Accountant (CPA) à Denver, Etats-Unis.



### 5.1.3 Réélection de Karen Gavan

#### A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Karen Gavan au Conseil d'administration pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine AGO.

#### B. Explication

Karen Gavan a été élue au Conseil d'administration de la Société en 2018. Elle est membre du Comité d'Audit et du Comité de Rémunération. Elle est également membre du Conseil d'administration de Swiss Re America Holding Corporation.

Au début de sa carrière, Karen Gavan a exercé des fonctions financières auprès de Prudential Insurance, Imperial Life et Canada Life. Elle a rejoint Transamerica Life Canada en 1992 en tant que

Chief Financial Officer. Au fil du temps, elle s'est vue confier des responsabilités supplémentaires, en cumulant notamment les fonctions d'Executive Vice President et de Chief Financial Officer de Transamerica Life Canada/AEGON Canada de 2000 à 2002, avant d'assumer la fonction de Chief Operating Officer de la société entre 2003 et 2005. Karen Gavan a exercé plusieurs mandats d'administratrice à partir de 2005. Elle a intégré le Conseil d'administration d'Economical Insurance en 2008 et, jusqu'à sa retraite en novembre 2016, elle a aussi été durant cinq ans Président et Chief Executive Officer d'Economical Insurance, dont elle a préparé l'introduction en bourse. Sous sa direction, la compagnie a lancé également Sonnet, le premier assureur entièrement numérique du Canada. Karen Gavan est membre des Conseils d'administration de Mackenzie Financial Corporation et de HSBC Bank Canada.

Karen Gavan, ressortissante canadienne née en 1961, est titulaire d'un Honours Bachelor en commerce de l'Université Lakehead, Canada, et elle est Fellow de l'Institute of Chartered Accountants of Ontario, Canada.



### 5.1.4 Réélection de Joachim Oechslin

#### A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Joachim Oechslin au Conseil d'administration pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine AGO.

#### B. Explication

Joachim Oechslin a été élu au Conseil d'administration de la Société en 2020. Il est membre du Comité Finances et Risques et du Comité d'Investissement.

Joachim Oechslin a commencé sa carrière en 1998 en tant que consultant spécialisé dans le secteur des services financiers chez McKinsey & Company. En 2001, il a rejoint Winterthur Assurances en Suisse, où il a été Chief Risk Officer de Winterthur Life & Pensions jusqu'en 2003, puis Group Chief Risk Officer du groupe Winterthur de 2003 à 2006. Joachim Oechslin est devenu membre du Comité de direction du groupe Winterthur en 2006. A la suite de l'acquisition du groupe Winterthur par AXA en 2006, il a occupé la fonction de Group Chief Risk Officer adjoint du groupe AXA. En 2007, il a intégré le groupe Munich Re en tant que Group Chief Risk Officer et membre du Comité du Groupe. En 2013, il a rejoint le groupe Credit Suisse au poste de Group Chief Risk Officer, entrant au Comité exécutif du Groupe, fonctions qu'il a occupées de janvier 2014 à février 2019. Par la suite, il est devenu conseiller senior au sein du groupe Credit Suisse. D'avril 2021 à décembre 2021, Joachim Oechslin a exercé la fonction de Chief Risk Officer par intérim et a siégé aux Comités exécutifs du groupe Credit Suisse AG et du Credit Suisse AG, également par intérim. Depuis janvier 2022, Joachim Oechslin poursuit son activité de conseiller senior auprès du groupe Credit Suisse.

Joachim Oechslin, ressortissant suisse né en 1970, est titulaire d'un diplôme en ingénierie électrique de l'Ecole technique supérieure (HTL), Winterthur, Suisse, et d'un master en mathématiques de l'École polytechnique fédérale (ETH) de Zurich, Suisse.



### **5.1.5 Réélection de Deanna Ong**

#### **A. Proposition**

Le Conseil d'administration propose de réélire Deanna Ong au Conseil d'administration pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine AGO.

#### **B. Explication**

Deanna Ong a été élue au Conseil d'administration de la Société en 2020. Elle est membre du Comité d'Audit. Elle est également membre du Conseil d'administration et préside le Comité d'Audit de Swiss Re Asia Pte. Ltd.

Deanna Ong est depuis 2008 Managing Director et depuis 2017 Chief People Officer et membre du Comité exécutif groupe du GIC, un fonds souverain créé par le gouvernement de Singapour. Deanna Ong a rejoint le GIC en 1994 et a exercé différentes fonctions dans le domaine des investissements financiers, cotés et non cotés, jusqu'en 2009. Entre 2009 et 2014, elle a été Directrice financière, en charge de la gestion financière de l'ensemble du portefeuille du GIC. En 2012, elle a en outre pris la responsabilité des ressources humaines, de l'organisation et de la gouvernance d'entreprise. Avant d'intégrer le GIC, elle a été comptable fiscaliste chez Arthur Andersen & Co. Deanna Ong est membre du Conseil d'administration du Wealth Management Institute International Pte Ltd.

Deanna Ong, ressortissante singapourienne née en 1971, est titulaire d'un Bachelor en comptabilité de l'Université de technologie de Nanyang, Singapour, et a suivi le Stanford Executive Program de l'Université de Stanford, Etats-Unis.



### 5.1.6 Réélection de Jay Ralph

#### A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Jay Ralph au Conseil d'administration pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine AGO.

#### B. Explication

Jay Ralph a été élu au Conseil d'administration de la Société en 2017. Il est membre du Comité Finances et Risques et du Comité d'Investissement.

Jay Ralph a été membre du Directoire d'Allianz SE en charge de la gestion d'actifs et de l'assurance vie aux Etats-Unis, et ce de 2010 à 2016. Parallèlement, il a exercé des mandats au sein de plusieurs Conseils d'administration de filiales d'Allianz SE. Entre 2007 et 2009, il a occupé le poste de Chief Executive Officer d'Allianz Re, après avoir été Président et Chief Executive Officer d'Allianz Risk Transfer de 1997 à 2006. Avant d'intégrer Allianz, Jay Ralph a été successivement auditeur chez Arthur Andersen & Co., Investment Officer à la Northwestern Mutual Life Insurance Company, Président de Centre Re Bermuda Ltd et membre du Conseil exécutif de Zurich Re. Jay Ralph est membre du Conseil consultatif des pensions de Siemens ainsi que du Conseil de la fondation et du Comité d'innovation du musée Georgia O'Keeffe.

Jay Ralph, ressortissant américain et suisse né en 1959, est titulaire d'un MBA en finance et en économie de l'Université de Chicago, Etats-Unis, et d'un BBA en finance et en comptabilité de l'Université du Wisconsin, Etats-Unis. Il est par ailleurs Certified Public Accountant (CPA), Chartered Financial Analyst (CFA) ainsi que Fellow du Life Management Institute (FLMI).



### 5.1.7 Réélection de Joerg Reinhardt

#### A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Joerg Reinhardt au Conseil d'administration pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine AGO.

#### B. Explication

Joerg Reinhardt a été élu au Conseil d'administration de la Société en 2017. Il est membre du Comité de Gouvernance et de Nomination ainsi que du Comité de Rémunération.

Joerg Reinhardt est Président du Conseil d'administration de Novartis depuis 2013. Il est également Président du Conseil de fondation de la Novartis Foundation. Il a été Président du Directoire et du Comité exécutif de Bayer HealthCare SA entre 2010 et 2013. Avant cela, il a exercé plusieurs

fonctions dirigeantes chez Novartis. Il a notamment été Chief Operating Officer de 2008 à 2010 et il a dirigé la division Vaccins et Diagnostics de 2006 à 2008. Dans les années précédentes, il a occupé des postes de responsabilité dans le domaine de la recherche et du développement principalement. Joerg Reinhardt a débuté sa carrière en 1982 chez Sandoz Pharma SA, une des sociétés qui ont précédé Novartis.

Joerg Reinhardt, ressortissant allemand né en 1956, est titulaire d'un doctorat en pharmacie de l'Université de la Sarre, Allemagne.



### **5.1.8 Réélection de Philip K. Ryan**

#### **A. Proposition**

Le Conseil d'administration propose de réélire Philip K. Ryan au Conseil d'administration pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine AGO.

#### **B. Explication**

Philip K. Ryan a été élu au Conseil d'administration de la Société en 2015. Il préside le Comité Finances et Risques et est membre du Comité d'Audit. Il est également Président du Conseil d'administration de Swiss Re America Holding Corporation.

Philip K. Ryan a occupé plusieurs postes au sein de Credit Suisse entre 1985 et 2008. Il a, entre autres, été Président du Conseil d'administration du Financial Institutions Group, Chief Financial Officer de Credit Suisse Group SA, Chief Financial Officer de Credit Suisse Asset Management et Managing Director de CSFB Financial Institutions Group. Puis, de 2008 à 2012, il a été Chief Financial Officer de Power Corporation of Canada. A ce titre, il a été membre des Conseils d'administration d'IGM Financial Inc., de Great-West Lifeco Inc., ainsi que de plusieurs de leurs filiales, dont Putnam Investments. Philip K. Ryan siège au Conseil d'administration de Sunlight Financial Holdings Inc. Il est Operating Partner à MKB Growth Equity, membre du Conseil consultatif de NY Green Bank et membre du Smithsonian National Board.

Philip K. Ryan, ressortissant américain né en 1956, est titulaire d'un MBA de la Kelley School of Business, Université de l'Indiana, Etats-Unis, et d'un Bachelor en ingénierie industrielle et système de l'Université de l'Illinois, Etats-Unis.



### 5.1.9 Réélection de Sir Paul Tucker

#### A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Sir Paul Tucker au Conseil d'administration pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine AGO.

#### B. Explication

Sir Paul Tucker a été élu au Conseil d'administration de la Société en 2016. Il est membre du Comité Finances et Risques et du Comité d'Investissement.

Sir Paul Tucker a été Vice-Gouverneur de la Banque d'Angleterre de 2009 à 2013. De 2016 à 2021, il a présidé le Systemic Risk Council, organisme indépendant dédié à la stabilité du système financier réunissant d'anciens banquiers centraux, hauts fonctionnaires et experts financiers. Sir Paul Tucker a occupé diverses fonctions dirigeantes au sein de la Banque d'Angleterre à partir de 1980, y compris en tant que membre du Monetary Policy Committee, du Financial Policy Committee, du Prudential Regulatory Authority Board et du Court of Directors. Il a aussi été membre du Comité de pilotage du Conseil de stabilité financière du G20 et membre du Conseil d'administration de la Banque des règlements internationaux. En 2014, il a été fait chevalier pour services rendus à la banque centrale. Sir Paul Tucker est l'auteur de *Unelected Power: The Quest of Legitimacy in Central Banking and the Regulatory State* (Princeton University Press, 2018). Sir Paul Tucker est Research Fellow de la Harvard Kennedy School of Government ainsi que membre du Conseil d'administration du Financial Services Volunteers Corps. Il est également Senior Fellow du Harvard Center for European Studies, Governor de la Ditchley Foundation et Président du National Institute of Economic and Social Research (UK).

Sir Paul Tucker, ressortissant britannique né en 1958, est diplômé du Trinity College, Cambridge, Royaume-Uni, où il a obtenu un Bachelor en mathématiques et philosophie.



### 5.1.10 Réélection de Jacques de Vaucleroy

#### A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Jacques de Vaucleroy au Conseil d'administration pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine AGO.

#### B. Explication

Jacques de Vaucleroy a été élu au Conseil d'administration de la Société en 2017. Il préside le Comité de Rémunération et est membre du Comité de Gouvernance et de Nomination ainsi que du Comité d'Investissement. Il est également Président des Conseils d'administration de Swiss Re Europe SA et de Swiss Re International SE.

Jacques de Vaucleroy a été membre du Comité de direction du groupe AXA de 2010 à 2016, Chief Executive Officer d'AXA pour les régions Europe du Nord, Europe centrale et Europe de l'Est ainsi que Chief Executive Officer de Global Life & Savings. Il a exercé par ailleurs plusieurs mandats au sein de Conseils d'administration et de surveillance de sociétés du groupe AXA. Avant de rejoindre AXA, il a occupé pendant 24 ans plusieurs postes de responsabilité auprès d'ING Group, principalement dans les domaines bancaire, de la gestion d'actifs et de l'assurance. Il a notamment été membre du Conseil exécutif d'ING Group de 2006 à 2009, en charge des activités d'assurance et de gestion d'actifs en Europe. Jacques de Vaucleroy est Président des Conseils d'administration de Kazidomi SRL et de Quintes Holding, ainsi que membre des Conseils d'administration de Colt Technology Services Group plc, de Fidelity International Limited, d'Eight Roads Holdings Limited et de Zabka Polska SA. Il est également membre des Conseils de surveillance de la Fondation Simón I. Patiño et de l'organisation à but non lucratif TADA.

Jacques de Vaucleroy, ressortissant belge né en 1961, est titulaire d'un master en droit de l'Université catholique de Louvain, Belgique, et d'un master en droit des affaires de la Vrije Universiteit Brussel, Belgique.



### 5.1.11 Réélection de Susan L. Wagner

#### A. Proposition

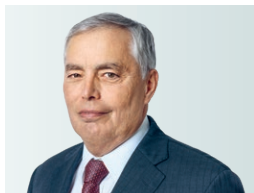
Le Conseil d'administration propose de réélire Susan L. Wagner au Conseil d'administration pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine AGO.

#### B. Explication

Susan L. Wagner a été élue au Conseil d'administration de la Société en 2014. Elle préside le Comité d'Investissement et est membre du Comité de Gouvernance et de Nomination ainsi que du Comité Finances et Risques.

Susan L. Wagner est co-fondatrice de BlackRock, où elle a occupé le poste de Vice-Présidente et siégé aux Global Executive et Operating Committees avant son départ à la retraite en 2012. Auparavant, Susan L. Wagner a occupé plusieurs postes tels que Chief Operating Officer et responsable des départements Strategy, Corporate Development, Alternative Investments et International Client Businesses. Avant de fonder BlackRock, Susan L. Wagner a été Vice-Présidente chez Lehman Brothers pour les activités banque d'investissement et marchés financiers des établissements de crédit hypothécaire et d'épargne. Susan L. Wagner siège aux Conseils d'administration d'Apple Inc., de BlackRock, Inc., de Samsara, Inc. et de Color Health, Inc. et est par ailleurs membre du Conseil de fondation du Wellesley College, Etats-Unis.

Susan L. Wagner, ressortissante américaine née en 1961, est titulaire d'un Bachelor en anglais et en économie du Wellesley College, Etats-Unis, et d'un MBA en finance de l'Université de Chicago, Etats-Unis.



### 5.1.12 Réélection de Larry Zimpleman

#### A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Larry Zimpleman au Conseil d'administration pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine AGO.

#### B. Explication

Larry Zimpleman a été élu au Conseil d'administration de la Société en 2018. Il est membre du Comité d'Audit et du Comité Finances et Risques. Il siège également au Conseil d'administration de Swiss Re America Holding Corporation.

Larry Zimpleman a démarré sa vie professionnelle en 1971 en tant qu'actuaire stagiaire dans Principal Financial Group, une société de gestion de placements proposant des solutions assurantielles, des services de gestion de patrimoine et des produits de retraite pour des clients particuliers et institutionnels. De 1976 à 2006, il a occupé plusieurs postes d'encadrement et de direction auprès de Principal Financial Group, dont il est devenu le Président et le Chief Executive Officer en 2008, puis le Président du Conseil d'administration en 2009. En août 2015, Larry Zimpleman s'est retiré de son poste de Président et de Chief Executive Officer. Il est resté membre du Conseil d'administration jusqu'à mai 2016. Larry Zimpleman est membre des Conseils de fondation de l'Université Drake et de l'Iowa Clinic.

Larry Zimpleman, ressortissant américain né en 1951, est titulaire d'un Bachelor en sciences de l'Université Drake, Etats-Unis, et a obtenu un MBA de la même université. Il est membre de la Society of Actuaries, Etats-Unis.

## **5.2 Comité de Rémunération**

L'article 19, alinéa 1 en lien avec l'article 7, chiffre 2 des Statuts prévoit l'élection annuelle et individuelle des membres du Comité de Rémunération du Conseil d'administration (le Comité de Rémunération).

### **5.2.1 Réélection de Renato Fassbind**

#### **A. Proposition**

Le Conseil d'administration propose de réélire Renato Fassbind au Comité de Rémunération pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine AGO.

#### **B. Explication**

Le curriculum vitae de Renato Fassbind est inclus dans le point 5.1.2 de l'ordre du jour et dans le rapport financier 2021 au chapitre Corporate Governance. Il est également disponible à l'adresse [www.swissre.com/boardofdirectors](http://www.swissre.com/boardofdirectors)

### **5.2.2 Réélection de Karen Gavan**

#### **A. Proposition**

Le Conseil d'administration propose de réélire Karen Gavan au Comité de Rémunération pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine AGO.

#### **B. Explication**

Le curriculum vitae de Karen Gavan est inclus dans le point 5.1.3 de l'ordre du jour et dans le rapport financier 2021 au chapitre Corporate Governance. Il est également disponible à l'adresse [www.swissre.com/boardofdirectors](http://www.swissre.com/boardofdirectors)

### **5.2.3 Réélection de Joerg Reinhardt**

#### **A. Proposition**

Le Conseil d'administration propose de réélire Joerg Reinhardt au Comité de Rémunération pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine AGO.

#### **B. Explication**

Le curriculum vitae de Joerg Reinhardt est inclus dans le point 5.1.7 de l'ordre du jour et dans le rapport financier 2021 au chapitre Corporate Governance. Il est également disponible à l'adresse [www.swissre.com/boardofdirectors](http://www.swissre.com/boardofdirectors)

#### **5.2.4 Réélection de Jacques de Vaucleroy**

##### **A. Proposition**

Le Conseil d'administration propose de réélire Jaques de Vaucleroy au Comité de Rémunération pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine AGO.

##### **B. Explication**

Le curriculum vitae de Jacques de Vaucleroy est inclus dans le point 5.1.10 de l'ordre du jour et dans le rapport financier 2021 au chapitre Corporate Governance. Il est également disponible à l'adresse [www.swissre.com/boardofdirectors](http://www.swissre.com/boardofdirectors)

#### **5.2.5 Election de Deanna Ong**

##### **A. Proposition**

Le Conseil d'administration propose d'élire Deanna Ong au Comité de Rémunération pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine AGO.

##### **B. Explication**

Le curriculum vitae de Deanna Ong est inclus dans le point 5.1.5 de l'ordre du jour et dans le rapport financier 2021 au chapitre Corporate Governance. Il est également disponible à l'adresse [www.swissre.com/boardofdirectors](http://www.swissre.com/boardofdirectors)

### **5.3 Réélection du Représentant indépendant**

D'après l'article 7, chiffre 3 des Statuts, il revient à l'AGO d'élire le Représentant indépendant.

#### **A. Proposition**

Le Conseil d'administration propose de réélire Proxy Voting Services GmbH, Zurich, comme Représentant indépendant pour une durée de fonction d'une année s'achevant à la fin de la prochaine AGO.

#### **B. Explication**

Proxy Voting Services GmbH, Zurich, a été élu comme Représentant indépendant par les AGO depuis 2014. Son CEO, M. René Schwarzenbach, avait déjà rempli la fonction de Représentant indépendant des actionnaires de la Société les années précédentes. Il est indépendant et jouit d'une grande expérience dans cette fonction et ses procédures respectives.

### **5.4 Réélection de l'Organe de révision**

L'article 20 des Statuts prévoit l'élection annuelle de l'Organe de révision.

#### **A. Proposition**

Le Conseil d'administration propose de réélire KPMG, Zurich, comme Organe de révision pour un mandat d'un an pour l'exercice 2023.

#### **B. Explication**

Sur proposition du Comité d'Audit, le Conseil d'administration recommande la nomination de KPMG comme Organe de révision pour un prochain mandat d'un an. L'AGO 2020 avait élu KPMG en tant que nouvel Organe de révision pour le groupe Swiss Re pour l'exercice débutant au 1<sup>er</sup> janvier 2021. KPMG a repris le mandat de PwC. KPMG satisfait aux exigences élevées d'un groupe mondial de (ré)assurance. KPMG a confirmé au Comité d'Audit qu'il répondait aux exigences d'indépendance requises pour l'exercice de son mandat d'Organe de révision.

D'autres informations sur l'Organe de révision figurent dans le rapport financier 2021 au chapitre Corporate Governance.

## 6. Approbation de la rémunération

### 6.1 Approbation du montant global maximal de la rémunération des membres du Conseil d'administration pour la durée de fonction entre l'Assemblée générale ordinaire 2022 et l'Assemblée générale ordinaire 2023

#### A. Proposition

Le Conseil d'administration propose que les actionnaires approuvent un montant global maximal de 9 900 000 CHF au titre de la rémunération des membres du Conseil d'administration pour le mandat suivant jusqu'à l'AGO 2023.

#### B. Explication

Conformément à l'article 24, alinéa 2 des Statuts, le montant global maximal de rémunération proposé couvre à la fois la part allouée en espèces (60%) et la part allouée en actions (40%, bloquée pendant quatre ans) ainsi que certains autres avantages mineurs et cotisations de retraite payables par la Société (lorsque la loi suisse l'exige). Les membres du Conseil d'administration ne perçoivent qu'une rémunération fixe. Ils ne perçoivent ni rémunération variable, ou sous conditions de performance, ni stock-options. Le montant global maximal proposé comprend également les honoraires que des membres du Conseil d'administration devraient percevoir de la part d'autres sociétés du Groupe pour des services effectivement rendus au sein des conseils d'administration de ces sociétés du Groupe.

Le tableau ci-dessous montre le montant global maximal soumis à l'AGO 2022 pour approbation, ainsi que le nombre de membres du Conseil d'administration concernés, par rapport à ce qui a été approuvé et payé au titre du précédent mandat.

Montants en CHF	Soumis à l'AGO 2022 pour approbation	Approuvé lors de l'AGO 2021
Mandat	2022–2023	2021–2022
Membres du Conseil d'administration	12	13
Montant global maximal	9 900 000	10 300 000
Montant payé	Sera publié dans le rapport financier 2023	9 941 696 <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Cf. le rapport de rémunération 2021 à la page 129 du rapport financier.

Le montant global maximal proposé a été déterminé en supposant que, lors de l'AGO 2022, l'ensemble des 12 personnes proposées à l'élection ou à la réélection soient élues ou réélues en tant que membres du Conseil d'administration (et de son Comité de Rémunération), et que la personne proposée en tant que président du Conseil d'administration soit réélue. La rémunération des membres du Conseil d'administration est expliquée en détail dans le rapport de rémunération 2021 à la page 128 du rapport financier.

Le montant global proposé est brut avant déduction des cotisations des membres aux assurances sociales et, le cas échéant, de leurs cotisations de retraite. Il exclut un montant estimé à 514 000 CHF pour les cotisations totales obligatoires aux taux en vigueur payables par la Société aux assurances sociales légales. Les cotisations sociales patronales réelles versées par la Société continueront d'être publiées durant les exercices pendant lesquels elles seront dues et payées.

Le montant global proposé inclut également les honoraires que cinq membres du Conseil d'administration devraient percevoir en USD et en EUR, respectivement, en raison de leurs mandats d'administrateur dans d'autres sociétés du Groupe. Les taux de change applicables pour les honoraires de ces cinq membres du Conseil d'administration sont les taux de change moyens 2021 de 1 CHF = 1,094181 USD et de 1 CHF = 0,923270 EUR, respectivement. Toute fluctuation du taux de change jusqu'au paiement final des honoraires est exclue.

## **6.2 Approbation du montant global maximal de la rémunération fixe et de la rémunération variable à long terme des membres de la Direction générale pour l'exercice 2023**

### **A. Proposition**

Le Conseil d'administration propose que les actionnaires approuvent un montant global maximal de 36 500 000 CHF au titre de la rémunération fixe et de la rémunération variable à long terme des membres de la Direction générale pour l'exercice 2023.

### **B. Explication**

Conformément à l'article 24, alinéas 1, 3, 4 et 6 à 9 des Statuts, le montant global maximal de la rémunération fixe et de la rémunération variable à long terme proposé pour les membres de la Direction générale au titre de l'exercice 2023 est calculé pour un total de 13 membres actifs attendus.

Le tableau ci-après montre le montant global maximal soumis à l'AGO 2022 pour approbation, ainsi que le nombre de membres de la Direction générale concernés, par rapport à ce qui a été approuvé et (dans la mesure où les exercices sont clos) payé et octroyé au titre des deux précédents exercices.

## Motions concernant les exercices 2022/2023

Montants en CHF	Soumis à l'AGO 2022 pour approbation	Approuvé lors de l'AGO 2021	Approuvé lors de l'AGO 2020
Exercice	2023	2022	2021
Membres de la Direction générale attendus (effectifs)	13	13	14 (14)
Montant global maximal <sup>1</sup>	36 500 000 <sup>2</sup>	36 500 000	37 700 000
Rémunération payée	Sera publiée dans le rapport financier 2023 <sup>3</sup>	Sera publiée dans le rapport financier 2022	33 281 084

<sup>1</sup> Le montant global maximal proposé comprend la rémunération fixe et la rémunération variable à long terme (le cas échéant) ainsi qu'une réserve pour les dépenses non prévues. Il ne tient pas compte de la rémunération fixe et de la rémunération variable à long terme supplémentaires requises dues aux changements dans la Direction générale survenus après l'AGO respective.

<sup>2</sup> A titre indicatif, le montant global maximal de 36 500 000 CHF se compose d'un montant jusqu'à 21 500 000 CHF pour la rémunération fixe, les avantages et une réserve pour les règlements relatifs à la rémunération au titre de l'exercice 2023 (par exemple des dépenses non prévues, des ajustements de la rémunération en fonction du marché et/ou des coûts inattendus, tels que des taxes contractuelles ou exigibles immédiatement) et d'un montant jusqu'à 15 000 000 CHF pour la rémunération variable à long terme.

<sup>3</sup> Le rapport de rémunération 2023 sera soumis au vote consultatif de l'AGO 2024.

La rémunération fixe comprend un salaire de base, les allocations, les cotisations patronales de prévoyance, toute augmentation éventuelle (*Matching Shares*) au titre du « Global Share Participation Plan » de la Société et d'autres avantages. Les allocations peuvent prendre la forme d'indemnités de logement et de frais de scolarité, de dépenses forfaitaires, de dépenses de déménagement et de taxes, d'allocations familiales et apparentées. La rémunération fixe de la Direction générale est expliquée en détail dans le rapport de rémunération 2021 à la page 138 du rapport financier.

Dans la continuité du montant global maximal de la rémunération fixe approuvé au titre de l'exercice 2022, le montant global maximal de la rémunération fixe proposé pour les membres de la Direction générale employés sous un contrat de travail suisse durant l'exercice 2023 inclut des cotisations destinées à atténuer les effets de la baisse des taux de conversion, et ce à la suite d'une adaptation du règlement de la caisse de pension de Swiss Re avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

La rémunération variable à long terme sera, le cas échéant, octroyée au premier semestre de l'exercice 2023. Le montant global maximal inclut la valeur des attributions aux membres de la Direction générale au moment de l'octroi (*Grant*). La décision d'octroi de la rémunération variable à long terme est prospective, afin d'encourager les membres de la Direction générale à concentrer leurs efforts sur les résultats, sur l'efficacité du capital et sur la position concurrentielle de la Société, autant d'éléments qui sont essentiels à la création de valeur à long terme pour les actionnaires et à la réalisation de performances commerciales durables. Il est possible que la valeur finale payée en actions à la fin de la période d'acquisition soit différente de la valeur d'octroi. L'approche régissant la détermination des valeurs d'octroi reste cohérente par rapport aux années précédentes et toute attribution s'inscrira dans le cadre du budget maximal pour la rémunération fixe et la rémunération variable à long terme, qui devra être approuvé par les actionnaires à l'occasion de l'AGO correspondante.

Pour ce qui est des octrois à venir au titre du «Leadership Share Plan» (LSP) à partir de 2022, le Conseil d'administration a révisé la courbe d'acquisition pour la condition de performance relative au rendement total pour l'actionnaire (*Total Shareholder Return*) de manière proportionnelle, autorisant les paiements à partir du 35<sup>e</sup> centile tout en déplaçant les paiements maximaux au 90<sup>e</sup> centile. Pour la condition de performance liée au rendement des fonds propres (*Return on Equity*), le Conseil d'administration a introduit un objectif plus exigeant, en ligne avec l'objectif communiqué en externe, rendant ainsi le LSP plus ambitieux d'une manière générale. Ces changements s'appliquent à tous les participants au LSP, alors que les cycles du «Leadership Performance Plan» (LPP) et du LSP en cours restent inchangés. La rémunération variable à long terme de la Direction générale, y compris un aperçu du plan 2022, est expliquée en détail dans le rapport de rémunération 2021 aux pages 142–144 du rapport financier. Les informations complètes concernant la conception du LSP 2022 seront fournies dans le rapport de rémunération 2022, qui sera publié en 2023.

Le montant global maximal proposé est brut avant déduction des cotisations des membres aux assurances sociales. Il exclut un montant estimé de 2 582 000 CHF payable par la Société pour les cotisations patronales totales obligatoires aux taux en vigueur aux assurances sociales au moment du paiement ou de l'octroi des attributions. Les cotisations sociales patronales réelles versées par la Société continueront d'être publiées durant les exercices pendant lesquels elles seront dues et payées.

Un membre de la Direction générale est actuellement payé en GBP, un autre en GBP et en SGD et un troisième en CHF et en USD, pour les deux derniers en raison d'une répartition de rémunération (*Split Payroll*) entre deux pays. Le montant global proposé inclut la conversion de la rémunération de ces trois membres de la Direction générale aux taux de change moyens 2021 de 1 CHF = 0,794416 GBP, 1 CHF = 1,469460 SGD et 1 CHF = 1,094181 USD, respectivement. Toute fluctuation du taux de change jusqu'au versement final de toutes les composantes de la rémunération (y.c. le versement au titre du LSP à la fin de la période d'acquisition des droits) est exclue.

## 7. Modifications des Statuts

### 7.1 Limitation du mandat de membre du Conseil d'administration à 12 ans

#### A. Proposition

Le Conseil d'administration propose d'introduire une limitation du mandat de membre du Conseil d'administration à 12 ans, applicable à tous les membres actuels et futurs du Conseil d'administration de la Société à partir de l'AGO 2022. En conséquence, le Conseil d'administration propose de modifier l'article 14 des Statuts comme suit:

#### **Version actuelle**

##### *Art. 14 Membres et durée de fonction*

3 Les membres et le Président du Conseil d'administration dont la durée de fonction s'achève sont immédiatement rééligibles.

#### **Version révisée proposée**

##### *Art. 14 Membres et durée de fonction*

[Les alinéas 1 et 2 demeurent inchangés]

3 Les membres et le Président du Conseil d'administration dont la durée de fonction s'achève sont immédiatement rééligibles.  
**Aucun membre du Conseil d'administration ne pourra exercer plus de 12 mandats consécutifs.**

[Les alinéas 4 et 5 demeurent inchangés]

#### B. Explication

Conformément au droit suisse des sociétés et aux Statuts, les membres du Conseil d'administration sont élus individuellement par l'AGO pour un mandat d'un an. Ils sont immédiatement rééligibles à la fin de leur mandat d'un an. Jusqu'à présent, la Société admettait un âge limite implicite de 70 ans pour ses administrateurs. Cet âge limite implicite sera abandonné pour éviter toute discrimination fondée sur l'âge et ne sera plus utilisé dans le processus de planification de succession au sein du Conseil d'administration. Par ailleurs, ni le droit suisse des sociétés ni les Statuts ne limitent la durée du mandat des membres du Conseil d'administration de la Société. Le Conseil d'administration propose par conséquent d'introduire une limitation du mandat de membre du Conseil d'administration à 12 ans applicable à tous les membres actuels et futurs du Conseil d'administration à partir de l'AGO 2022. Cette proposition est conforme aux meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise.

## 7.2 Délégation de l'octroi du droit de signature

### A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de déléguer le pouvoir de conférer le droit de signature pour toute personne autre que les membres du Conseil d'administration et les membres du Comité exécutif du Groupe à deux des membres de la direction suivants, le CEO du Groupe, le Chief Financial Officer du Groupe, le Chief Human Resources Officer & Head Corporate Services du Groupe et le Chief Legal Officer du Groupe, agissant de concert. En conséquence, le Conseil d'administration propose de modifier l'article 17 des Statuts comme suit:

#### **Version actuelle**

##### *Art. 17 Délégation des tâches*

Le Conseil d'administration peut déléguer, dans le cadre des lois, règles et directives applicables, certaines tâches et compétences, entièrement ou partiellement, à une ou plusieurs personnes, comités du Conseil d'administration, membres individuels du Conseil d'administration ou organe de la Direction générale. La délégation de tâches et compétences est fixée dans le règlement d'organisation.

#### **Version révisée proposée**

##### *Art. 17 Délégation des tâches*

Le Conseil d'administration peut déléguer, dans le cadre des lois, règles et directives applicables, certaines tâches et compétences, **y compris le pouvoir de conférer le droit de signature**, entièrement ou partiellement, à une ou plusieurs personnes, comités du Conseil d'administration, membres individuels du Conseil d'administration ou organe de la Direction générale. La délégation de tâches et compétences est fixée dans le règlement d'organisation.

### B. Explication

D'après le droit suisse des sociétés, le Conseil d'administration a les attributions intransmissibles et inaliénables pour nommer et révoquer les personnes chargées de la gestion de la Société et pour conférer le droit de signature à ces personnes de manière qu'elles puissent s'acquitter de leurs responsabilités. Cependant, le Conseil d'administration peut déléguer le pouvoir de conférer le droit de signature à d'autres individus. Par conséquent, le Conseil d'administration propose de déléguer l'octroi du droit de signature pour toute personne autre que les membres du Conseil d'administration et les membres du Comité exécutif du Groupe à deux des membres de la direction suivants, le CEO du Groupe (Group CEO), le Chief Financial Officer du Groupe (Group CFO), le Chief Human Resources Officer & Head Corporate Services du Groupe (Group CHRO & Head CS) et le Chief Legal Officer du Groupe (Group CLO), agissant de concert. Le droit de signature doit être conféré conformément aux Normes générales de la Société en matière de droit de signature (*Global Standard on Signature Authority*) émises par le Conseil d'administration. Le pouvoir délégué au CEO du Groupe, au CFO du Groupe, au CHRO & Head CS du Groupe et au CLO du Groupe sera régi par le règlement de la Société et les documents de gouvernance correspondants. La délégation proposée vise à favoriser une approche efficace de l'octroi du droit de signature dans le respect des directives et procédures internes.

## Rapport annuel et rapports de l'Organe de révision

Le rapport annuel 2021 a été publié le **jeudi 17 mars 2022** et peut être consulté sur le site internet de la Société: [www.swissre.com](http://www.swissre.com). Le rapport annuel, y compris les rapports de révision sur les comptes annuels et les comptes du Groupe, ainsi que le rapport de rémunération sont également disponibles au siège de la Société, Mythenquai 50/60, 8002 Zurich, Suisse.

Chez Swiss Re, nous sommes fiers de réduire activement notre empreinte environnementale. Par exemple, entre 2013 et 2019, nous avons réduit notre consommation d'énergie totale par tête de 40% et notre consommation de papier de plus de 60%. Depuis 2020, l'électricité que nous utilisons provient à 100% de sources renouvelables. De plus, nous avons mis en place des mesures pour maintenir l'empreinte carbone de nos déplacements professionnels à un faible niveau, même au-delà de la pandémie. Dans ce contexte, nous visons à limiter davantage la diffusion de rapports et de publications imprimés, contribuant ainsi à réduire l'utilisation du papier et les émissions liées au transport.

Nous vous invitons à visiter notre nouvelle [page des rapports annuels en ligne](#), qui contient de nombreuses informations sur notre stratégie, nos résultats financiers et notre engagement en faveur du développement durable. Vous pouvez y télécharger divers rapports et publications, dont notre message aux actionnaires et le Rapport annuel 2021, comprenant le rapport d'activité et le rapport financier.

Si vous souhaitez recevoir un exemplaire du Rapport Annuel 2021 imprimé, veuillez suivre les instructions sur la page des rapports en ligne: [reports.swissre.com/2021](http://reports.swissre.com/2021)

### **Une présence personnelle à l'Assemblée générale ordinaire est exclue**

La santé de nos actionnaires est très importante pour nous. Pour protéger le mieux que possible nos actionnaires ainsi que nos employé(e)s et conformément aux dispositions prolongées de l'Ordonnance 3 COVID-19 du Conseil fédéral suisse, une présence personnelle des actionnaires à la 11<sup>e</sup>AGO est exclue. Les actionnaires peuvent se faire représenter par le Représentant indépendant.

---

## Instructions au Représentant indépendant par écrit ou par voie électronique

Les actionnaires peuvent se faire représenter lors de l'AGO par le Représentant indépendant. Proxy Voting Services GmbH, à Zurich, a été élu comme Représentant indépendant de la Société.

Veillez faire parvenir vos instructions de vote au Représentant indépendant :

1. en retournant, à l'aide de l'enveloppe fournie, votre bulletin-réponse, dûment rempli et signé, et ce dans les meilleurs délais et au plus tard le **jeudi 7 avril 2022** ; ou
2. par le biais du service internet pour investisseurs sur [www.sherpany.com/swissre](http://www.sherpany.com/swissre) jusqu'au **dimanche 10 avril 2022, 23h59 HAEC**. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans les documents envoyés avec la convocation.

---

## Droit de vote

Les actionnaires inscrits au registre des actions le **jeudi 7 avril 2022** disposent d'un droit de vote.

---

## Convocation

La convocation en allemand sera publiée dans la Feuille officielle suisse du commerce (*Schweizerisches Handelsamtsblatt*) le **lundi 21 mars 2022**. En cas de contradictions entre cette version française et la version allemande, la version allemande fait foi.

---

## Adresse de contact

Swiss Re SA, Registre des actions, Mythenquai 50/60, 8022 Zurich, Suisse  
Téléphone +41 43 285 6810; fax +41 43 282 6810; e-mail : [share\\_register@swissre.com](mailto:share_register@swissre.com)

Swiss Re SA  
Mythenquai 50/60  
Boîte postale  
8022 Zurich  
Suisse

Téléphone +41 43 285 2121

Fax +41 43 285 2999

[www.swissre.com](http://www.swissre.com)